



**Les sources bien renseignées rapportent que Jean Pierre Amougou Belinga et Cie, mis aux arrêtes dans le cadre de l'assassinat de Martinez Zogo, seront de nouveau au tribunal militaire ce jeudi 23 février 2023.**

Cette autre étape devant le commissaire du gouvernement doit déterminer de leur inculpation définitive ou non dans cette affaire consécutive à l'assassinat du journaliste Martinez Zogo d'Amplitude FM.

Mais à en croire nos sources, et au regard des charges jugées suffisantes, le commissaire du gouvernement pourrait dès ce jour notifier aux suspects leur mise sous mandat de dépôt à la prison centrale de Kondengui.

Amougou Belinga et Cie pourraient donc directement aller en prison, en attente de leur procès.

Le zomloa et les autres suspects avaient déjà été renvoyés au secrétariat d'État à la défense pour « complément d'enquête » après leur premier passage devant le commissaire du gouvernement.

Hier au Secrétariat d'État à la défense, les enquêteurs ont visionné et écouté les enregistrements sur le serveur récupéré chez Jean Pierre Amougou Belinga.

L'on a aussi appris que l'un des téléphones de l'homme d'affaires qui était introuvable et utile aux enquêtes sur l'assassinat du journaliste, a finalement été retrouvé, [il a été caché par la femme de son chauffeur.](#)

---